



Lycée Berthollet
NUSAB 2023

Mesures pour concilier exploitation et protection de la vie aquatique et terrestre (ODD 14-15)

Emirats Arabes Unis: projet de résolution

L'Assemblée générale,

Rappelant qu'en 2015, l'ONU met en place des Objectifs de Développement Durable, dits ODD. Ils regroupent 17 missions, dont deux missions qui nous incombent, la vie aquatique et la vie terrestre, c'est-à-dire l'ODD 14 et l'ODD 15 afin de traiter des changements,

Gardant à l'esprit que ces thématique de l'agenda 2030 ont pour but de favoriser le développement durable, défini dans le Rapport Brundtland, s'agissant d'un "mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.",

En étant conscient qu'à l'heure actuelle, les eaux côtières se détériorent continuellement à cause de la pollution et l'acidification des océans, cela a un impact sur le fonctionnement des écosystèmes et de la biodiversité,

Soulignant que dans la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification, adoptée en juin 1994, des pays sont gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification notamment en Afrique,

Alarmé par la déforestation, de plus en plus importante, 43 millions d'hectares de forêts ont disparu entre 2004 et 2017,

Félicitant plusieurs conventions qui visent à lutter contre l'exploitation de la vie aquatique et terrestre et incitant celle-ci à poursuivre leurs efforts, comme la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune

sauvage ou Convention de Bonn, un traité international signé en 1979, visant à protéger les espèces animales migratrices,

1.*Exprime* sa préoccupation à propos de la déforestation, en effet, 43 millions d'hectares de forêts ont disparu entre 2004 et 2017 dans les 24 fronts de déforestation identifiés par le WWF (World Wildlife Fund). L'expansion agricole en zone tropicale est la première cause de la déforestation; on peut lutter contre la déforestation, en re plantant un maximum d'arbres, en instaurant des quotas, on peut aussi réduire notre consommation d'huile de palme, de viande...

2.*Encourage* la lutte contre la surpêche, en effet, des progrès notables ont été faits dans la lutte contre ce phénomène, dans la mise en œuvre de mesures du ressort de l'État du port, il reste plusieurs améliorations à faire, avec l'autorisation des navires, la rigueur de la réglementation des transbordements, l'utilisation de mesures commerciales propres à renforcer la traçabilité et à empêcher les opérateurs qui pratiquent la pêche INN (pêche illicite, non déclarée et non réglementée) d'accéder aux marchés et aux services ; on peut donc, pour lutter contre la surpêche, commencer par établir un réseau de réserves marines qui couvriraient 30 % de nos océans ; promouvoir la pêche durable dans les 70 % restants ; lutter efficacement contre la pêche illégale (notamment en multipliant les contrôles) et finir par repenser notre consommation de poissons;

3.*Propose* une lutte contre la désertification, c'est donc de la stopper "à la racine". Les principaux moyens de prévention sont la mise en place d'une agriculture durable qui n'épuise pas le sol. une bonne irrigation des terres et la sauvegarde des forêts. C'est tout le processus de dégradation, le désert étant le stade ultime. Les zones humides sont aussi touchées par la perte de fertilité des sols. Nous pouvons déjà constater des recherches pour faire pousser plus d'arbres, un produit réalisé dans un centre d'affaires de Dubaï, cette technologie naturelle permet de planter puis de faire pousser n'importe quel type de culture, qu'il s'agisse de fruits ou de légumes, en plein milieu du désert, un moyen pour lutter contre la désertification;

4.*Appelle* à la conservation de la nature, de la protection d'espèces menacées, la population d'animaux marins a vu son effectif mondial diminuer de 80 %, Il n'existait pas, avant une nouvelle loi qui interdit l'acquisition de créatures exotiques en dehors des zoos, des parcs animaliers, des cirques et des centres de reproduction et de recherche, il y'a donc plusieurs moyens pour la protection de la faune, tel que la sensibilisation du public, l'immobilisation d'animaux sauvages lors d'intrusions en milieu urbain, en collaboration avec les autres services de protection du public; l'encadrement des assistants et des gardiens des territoires (partenaires fauniques)...

